

Cette affaire est en instance actuellement devant la Cour d'appel. L'instruction avait été menée par MM. Bourreau et Gérard, juges d'instruction. De ce côté étaient défendus par M<sup>rs</sup> Etienne Damé, M<sup>rs</sup> Louis Schmitt assistés des avocats qui avaient porté plainte, à la fin de l'année 1926. A ce moment, la Société immobilière et hôtelière de Thorenc, que dirigeait Moeller, et dont le capital était passé de 300.000 fr. en 1926 à 20.000.000 fr., avait à la tête de son conseil d'administration, M. Angouven, ancien gouverneur général des Colonies.

Les inculpés étaient poursuivis pour infraction à la loi sur les sociétés par action et placement de titres de la Société immobilière et hôtelière de Thorenc et de la Société immobilière de reconstruction, par simulation de souscriptions et versements, publication de faux faits et de faux bilan et émission d'actions de sociétés irrégulièrement constituées.

**L'activité suspecte du Danois**  
Le dossier de Moeller existait par le juge d'instruction à la Sûreté nationale, contient les rapports sur son activité suspecte avec un gouvernement étranger émis en 1924 des lettres de préférence dont les départements étaient le siège d'une ou plusieurs entreprises administrées par Moeller qui, tous, opposèrent à sa naturalisation, des rapports défavorables sur la manière dont il conduisait ses affaires en 1926 et sur ses spéculations contre le franc.

Il convient de noter que Moeller en avait fait assez pour n'être pas seulement suspect à l'égard de la légation de Danemark, qu'il ignorait d'ailleurs, systématiquement, avait, en 1926, établi, elle aussi, une fiche sur le banquier. Et bien que lorsqu'un jour il voulut vendre à des compatriotes un hôtel particulier pour y installer un club danois, la légation consultée répondit en conseillant aux personnalités danoises sollicitées de s'abstenir de traiter avec Moeller.

**Curieuse coïncidence :**  
On inaugure à Grasse un médaillon à la mémoire de Jean Ossola

Grasse, 16 décembre. — On a inauguré en présence de M. Mouchet, préfet des Alpes-Maritimes, un médaillon à la mémoire de Jean Ossola, ancien député de Grasse de 1914 à 1923, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre de 1925 à 1926, mort accidentellement le 30 avril 1932 à la veille de la consultation électorale.

**De nouvelles inculpations**  
Vitry-le-François, 16 décembre. — Les investigations, concernant les opérations du financier danois Moeller, ont permis de recueillir d'intéressantes précisions touchant le rôle de la Société immobilière, qui avait fait construire, à Epervain, un groupe de maisons à pied de mont Berton et avait émis pour 300 millions d'obligations.

Les titres n'étaient nullement garantis, hypothéqués et gagés, étant pour ainsi dire inexistants.  
Trois années durant, les coupons ont été payés aux obligataires; puis les intérêts furent réduits et la société déclarée d'office en faillite à la suite de diverses opérations irrégulières.

Un banquet au prix de 18 killos de blé  
Gemozac, 16 décembre. — Dimanche à ce lieu, à Gemozac, un grand meeting paysan, auquel ont pris part plusieurs milliers de cultivateurs de Saintonge. Un banquet a suivi, où chaque convive payait le prix de son repas au moyen de 18 killos de blé. Ce fut un spectacle pittoresque de voir défiler, pendant plus d'une heure les paysans, le sac sur l'épaule, devant la bascule où l'on pesait le grain.

**Un receveur des postes**  
avait placé à son guichet pour 400.000 francs de titres d'une société en liquidation

Moulins, 16 décembre. — Une enquête administrative vient d'être ouverte sur les agissements d'un ancien receveur des postes de Broat-Vernot, M. Jean Baptiste, 61 ans, retraité depuis le mois d'octobre et domicilié actuellement à Lapallade, qui est accusé d'avoir placé, à son guichet réservé aux valeurs d'Etat, des bons d'une société tendant à la liquidation judiciaire. Le montant des opérations ainsi effectuées atteindrait environ 400.000 francs.

# L'INAUGURATION A PARIS DU MONUMENT AUX VOLONTAIRES TCHÉCOSLOVAQUES

Paris, 16 décembre. — En souvenir de nos combattants volontaires morts au champ d'honneur sur le front français le Gouvernement tchécoslovaque a offert à la ville de Paris un monument, qui a été inauguré solennellement dimanche matin, au cimetière du Père-Lachaise.

La cérémonie se déroula à 11 h. 45, en présence de M. Stephan Osusky, ministre de Tchécoslovaquie; de MM. Georges Rivallot, ministre des Pensions et Victor Constant, vice-président du Conseil municipal.

On remarquait aussi les généraux Weygand et Gouraud, de nombreux officiers supérieurs, les attachés militaires étrangers, ainsi que des délégations d'anciens combattants français et tchécoslovaques avec leurs drapeaux, des Alsaciens en costumes, des Sokols coiffés de leurs petits chapeaux à plumes.

M. Osusky prit le premier la parole et remit à la ville de Paris cette stèle du souvenir.  
MM. Victor Constant et Rivallot prirent ensuite la parole.

— Rien n'est plus éloquent, dit le ministre des Pensions, pour un peuple qui, comme le nôtre, a le privilège de préserver depuis longtemps son unité, que cette fidélité au passé dont les héros tchécoslovaques nous ont, avant et pendant la guerre, donné le témoignage.

« Ce sera la République, dit le président du Conseil, qui fera de la République une œuvre de France, qui fera de la République une œuvre de France, qui fera de la République une œuvre de France... »

**Des tremblements de terre**  
dans la région de Stamboul causent 12 morts et 60 blessés

Stamboul, 16 décembre. — Depuis un mois, la région de Tepehagjour est le centre de nombreux séismes. Deux personnes ont été tuées et soixante blessées.

**La Chambre a ratifié**  
la nomination de M. Philippe Henriot à la Commission d'enquête

Paris, 16 décembre. — La Chambre a ratifié la désignation par le groupe de la Fédération républicaine, de M. Philippe Henriot, député de la Gironde, comme membre de la Commission parlementaire d'enquête pour les affaires Stavisky, en remplacement de M. Georges Mandel, devenu ministre des P. T. T.

**Le trentenaire de la Société**  
des Médailles militaires

Paris, 16 décembre. — La Société des Médailles militaires a célébré, en présence de M. Albert Lebrun, président de la République et sous la présidence effective du maréchal Pétain, la fête du trentenaire de sa fondation.

# Les Maires de France ont fêté hier à Paris le cinquantenaire de la loi municipale de 1884

Paris, 16 décembre. — Dimanche matin, l'Association des maires de France a célébré solennellement le 50<sup>e</sup> anniversaire de la loi municipale, en présence du Président de la République, au Palais du Trocadéro, devant une assemblée de plus de 3.000 personnes.

**Le discours de M. Flandin**  
Le Président du Conseil, après s'être félicité de voir un membre du Gouvernement présider l'Association des maires de France, assura ceux-ci de son appui total, mais, en revanche, leur demanda leur collaboration à l'œuvre de redressement général que le Gouvernement entend mener à bien dans l'intérêt de la nation.

**LES ELECTIONS CANTONALES**  
DANS LE NORD

**CANTON DE VALENCIENNES-NORD**  
Inscrits: 15.285. — Votants: 11.861  
M. M. L. ... 4.111 voix  
M. M. S. ... 6.994 voix élu

**CANTON D'HAUBOURDIN**  
Inscrits: 16.298. — Votants: 14.138  
M. M. L. ... 7.547 voix élu

**CANTON DE MAUBEUGE-NORD**  
M. M. S. ... 500 voix, environ de plus que M. Caillaux, républicain.

**Les fêtes religieuses**  
en l'honneur de saint Jean Bosco à Lille

Deux importantes manifestations religieuses ont eu lieu dimanche à Lille, en l'honneur de saint Jean Bosco, la première en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, la seconde en l'église Saint-Maurice.

**Feuilleton de « Journal de Roubaix »**  
du 17 décembre 1934 N° 18

## CHIPETTE ET LUI

PAR DYVONNE

« La faire taire ? N'avait-il pas intérêt à savoir ce qu'on pensait de lui ? Impitoyable, « tous » à la banque le jugeaient impitoyable. Peut-être que lui aussi pensait ce jugement ? Et cependant, Gérard avait-il dû par une défense sa vie contre lui ? C'était là une accusation affreuse. Mais Gérard ne pouvait-il tout simplement changer de patron ?

Wilson haussa les épaules. Allons donc : un fait restait clair : Gérard s'était moqué de lui, l'avait trompé.  
Il pensa aux bienfaits dont il venait de le combler... à cause de Chipette.  
— Elle est courageuse, cette petite, songea-t-il, elle l'a défendu comme une lionne. Je sais qu'elle a du cœur, du nerf. Sans doute aime-t-elle Gérard...  
Pendant près d'un quart d'heure, il médita. Il allait, venait, revoyait son enfance, sa sœur Annie aux beaux yeux, les yeux de Gérard. Il passait de l'indignation et du désir de chasser Gérard et Chipette à une sorte de fâcheuse tenue. Soudain, il appela son secrétaire.  
— Lip, apparut effaré, ayant sur son front le regard de la découverte du pot aux roses... Wilson l'interpella :  
— Lip, apporte-moi le contrat préparé par Gérard Paquerot.  
— Le voilà. Et voilà également des traités du ministère des Affaires...  
— Au diable, les ministères ! Qu'est-ce Gérard, je l'attends. Veilles à ce qu'il entre directement chez moi, sans voir personne, vous m'entendez ? « Personne » !

« Ce n'est pas pour rire. C'est grave, c'est très grave, dit Wilson.  
— Oh ! alors je veux... s'il veut...  
— Hé bien, entendez-vous pour que le mariage ait lieu dans un mois. Et j'y assisterai en qualité de témoin. Maintenant, adieu. Non, ne vous serra pas la main. Laissez passer le temps. Je suis pressé. Allez-vous-en.  
Il le renvoyait. Et Gérard complètement bouleversé par la rapidité des événements, Gérard ne sachant plus que penser, ne pensait plus à rien...  
L'après-midi le regardait partir en songeant : « Est-ce pour lui ou pour elle que j'ai fait cela ? » Mais comme Lip lui avait dit :  
— Vous êtes vengé noblement, Gérard riposta :  
— Pas tant que vous ne le croyez, Lip. Gérard, ce vaillant, épouse non pas une fille d'avocat... mais un enfant du peuple. La voilà, ma vengeance !

**LOTTERIE DES REGIONS LIBERÉES**  
BILLET: 100 Francs  
PLUS DE 60% DE BLOTS  
EN VENTE DANS LES BANQUES ET LES DEBITS DE TABAC  
3<sup>e</sup> tirage le 28 DÉCEMBRE  
BUREAU DE RENSEIGNEMENTS, 17, RUE DE MIROMESNIL A PARIS